



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **SOPHALYS SARL**, Place Praniviers 12,
3966 Réchy
2. Déclaration de faillite: 07.06.2017
3. Suspension de faillite: 07.08.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.08.2017
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Cette publication fait suite à l'avis préalable d'ouverture de faillite du 30.06.2017.

Office des faillites du district de Sierre
Philippe Ballestraz, Préposé
3960 Sierre

03691147

